



## Déclaration des élus de la CGT EDUC'ACTION Ouverture FPMN et CAPN 5 mars 2014

Loin de rompre avec les objectifs poursuivis au titre de la modernisation de l'action publique et de l'acte III de la décentralisation, la politique du gouvernement se traduit par des cadeaux financiers aux grandes entreprises, au détriment des salaires, de la protection sociale et de l'emploi.

Après les 15 milliards d'euros de réduction prévus dans la loi de finances 2014, le Président de la République via le « pacte de responsabilité » a décidé la suppression des cotisations sociales des entreprises de la branche famille avec un transfert vers l'impôt et aussi 50 milliards d'économies sur les budgets publics d'ici 2017. Ces mesures d'austérité alliées aux suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs au détriment de la qualité du service public, à la détérioration des conditions de travail des personnels et au refus de revaloriser les salaires (pour rappel la valeur du point d'indice des fonctionnaires est gelée depuis juillet 2010) sont inacceptables. C'est pourquoi la CGT avec FO, la FSU et Solidaires ont décidé d'appeler à une journée de mobilisation le 18 mars prochain.

Bien que le ministère de l'Éducation nationale soit globalement épargné par les suppressions de postes, les discussions sur le chantier des métiers se sont déroulées dans un cadre budgétaire contraint et ne comportent de ce fait aucune revalorisation salariale, ni aucune amélioration des conditions de travail. Malgré quelques faibles avancées, certaines orientations restent pour nous inconcevables, comme la mise en place du grade à accès fonctionnel qui instaure une inégalité de traitement entre les personnels, ou l'absence de pondération pour les PLP et les P.EPS.

L'application de la « loi Sauvadet » sur la résorption de la précarité laisse 25% des postes non pourvus pour la session 2014. La communication parcellaire du ministère sur les conditions de titularisation et de mutation pourrait accroître encore un peu plus ce pourcentage. L'espoir qu'avait soulevé cette loi amène encore beaucoup de déceptions sur la volonté réelle de mettre fin à la précarité dans l'Éducation nationale.

La proposition de réduction de la durée des Périodes de Formation en Milieu Professionnel – PFMP - s'appuyait sur les difficultés grandissantes pour les

élèves à réussir en BTS, après l'amputation d'une année de formation (due au bac pro en 3ans) - et à trouver des entreprises.

Le Ministre a décidé l'abandon pur et simple de la proposition faite par son propre cabinet aux organisations syndicales. Cela a été indiqué à la CGT Educ'action par la DGESCO lors de la réunion de la Formation Interprofessionnelle du 4 février. Ce type de méthode augure mal de la mise à plat promise sur les réformes des voies professionnelle, générale et technologique.

Le passage en force sur la réforme des rythmes scolaires, malgré le mécontentement des personnels, enseignants et territoriaux, malgré les dysfonctionnements et problèmes rencontrés dans les communes qui ont tenté sa mise en œuvre, prouve que rien n'est réglé pour les communes qui devraient l'appliquer en septembre 2014.

Le ministère continue de reconduire « l'info mobilité » alors que de nombreuses académies y ont renoncé. Pour notre part, nous dénoncerons toujours la communication du projet de mouvement avant la tenue des FPMN et CAPN. En maintenant ce dispositif, le ministère remet en cause le paritarisme et déstabilise les candidats à mutation en communiquant des résultats qui ne sont pas tous fiables. Enfin, dans un contexte d'économie budgétaire, que faut-il penser de l'absence récurrente de réponse sur le coût de cette opération ?

Pour le mouvement 2014, le ministère a décidé de privilégier les situations de rapprochement de conjoint et de handicap, le but étant surtout de ne pas se trouver en insécurité juridique. Des situations personnelles ont donc pu être améliorées. Mais dans plusieurs disciplines, professionnelles notamment, des barèmes exponentiels n'ont pu permettre aux candidats de muter.

Tous les ans, nous dénonçons une très grande disparité dans l'attribution des points RQTH selon les académies. Mais, cette année, cette disparité s'avère encore plus criante. Le ministère a rendu obligatoire l'obtention de la RQTH pour pouvoir prétendre à la bonification.

D'une part, entre le moment de parution de la circulaire du mouvement inter-académique et la tenue des groupes de travail sur la vérification des barèmes, le laps de temps a été trop court dans certains départements pour délivrer la RQTH.

D'autre part, il y a eu des interprétations différentes et erronées de la circulaire ministérielle dans des académies, certaines continuant toujours d'accepter la

preuve de dépôt de la demande. Cela nous conforte plus que jamais dans notre revendication d'examiner toutes les situations au niveau national, dans un souci d'égalité de traitement, et donc de recréer un groupe de travail sur les dossiers médicaux.

Cette année encore, nous dénonçons le fait que les élus CAPN PLP soient empêchés de suivre et défendre les dossiers des PLP qui ont postulé en BTS. Nous ne comprenons pas l'obstination du ministère à ne pas les convoquer aux groupes de travail, ni le refus de répondre aux courriers sur ce sujet. Le paritarisme reste à géométrie variable, et force est de constater, année après année, que les élus paritaires ne sont pas tous sur un pied d'égalité.

La CGT Éduc'action rappelle qu'elle reste toujours opposée au mouvement national à gestion déconcentrée.

La CGT Éduc'action reste attachée aux valeurs du paritarisme et continuera de veiller à l'égalité de traitement de tous les personnels pour un véritable service public d'éducation.